

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 4 décembre 2018 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absente, la conseillère Cécile Hélie.

Public : Monsieur Sylvain Caron.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2018-12-01 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2018.

2018-12-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal du 6 novembre 2018 soit accepté tel que présenté en y apportant la correction suivante : au point 19, écrire leurs frais de déplacements **seront** remboursés.

3-Affaires en découlant.

Budget 2019. Gazoduc : présentation de propositions.

4-Approbation des comptes.

2018-12-03 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que les comptes du mois de novembre 2018 soient adoptés.

Salaires payés	:	5,745.17\$
Comptes payés	:	45,436.10\$
Comptes à payer	:	<u>7,009.53\$</u>
Pour un total	:	58,190.80\$

5-Adoption de la correspondance.

2018-12-04 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Monsieur Sylvain Caron donne des informations concernant la possibilité de filmer les séances du conseil afin qu'elles soient diffusées sur Internet permettant ainsi aux gens d'assister à la séance sans avoir à se déplacer.

7-MRC.

Quotes-parts de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année financière 2019

2018-12-05 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2019 (projet) des quotes-parts de la MRC d'Abitibi-Ouest pour la municipalité d'Authier-Nord et qui va comme suit :

Quotes-parts	:	33,601.73\$
Autres éléments non inclus aux quotes-parts	:	<u>2,613.00\$</u>
TOTAL pour 2019		36,214.73\$

Certains facteurs comparatifs n'étant pas confirmés par le MAMOT, direction générale de la fiscalité de l'évaluation foncière, ceci demeure à ce jour, un projet de quotes-parts.

Projet de Résolution pour le dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires.

2018-12-06

- CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques met à la disposition des organismes municipaux deux programmes pour le traitement et la valorisation des matières organiques, soit :
- le Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC);
 - le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC);
- CONSIDÉRANT QUE le programme ACDC s'adresse qu'à certaines municipalités, et, dans certains cas, à une portion de leur territoire seulement ;
- CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) a réalisé des études pour l'implantation du compostage en Abitibi-Ouest;
- CONSIDÉRANT QUE des études supplémentaires ont été requises récemment en raison des nouvelles normes liées aux milieux humides et des impacts financiers qui en découlent ;
- CONSIDÉRANT QUE les scénarios sont toujours à l'étude présentement pour le traitement des matières organiques du territoire de la MRCAO et que le compostage domestique et communautaire fait partie de l'une des options analysées ;
- CONSIDÉRANT le délai très court pour déposer un projet au programme ACDC pour les composteurs domestiques et communautaires, soit le 31 décembre 2018, et ce, malgré que le nouveau cadre normatif de ce programme n'ait été diffusé qu'en janvier 2018 ;
- CONSIDÉRANT le règlement numéro 15-2008 qui déclare la compétence de la MRCAO dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, notamment à l'égard de leur traitement et de leur disposition ;
- CONSIDÉRANT QUE la MRCAO souhaite déposer un projet dans le cadre du programme ACDC et qu'elle s'engage à effectuer régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation aux différentes étapes du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord appuie le projet de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires.

8-Régie des déchets. Prévisions budgétaires 2019.

2018-12-07

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon, au montant de 162,064\$.

Les quotes-parts pour la municipalité d'Authier-Nord sont réparties comme suit :

Quote-part – Administration	:	1,251\$
Cueillette	:	<u>10,698\$</u>
TOTAL Q-PARTS Budget	:	11,949\$
Sub. Recyc-Québec	:	<u>4,399\$</u>
TOTAL Q-PARTS 2019	:	7,550\$

Ne plus tenir compte de la résolution 2018-10-07.

- 2018-12-08 **9-Budget**
Salaire de la directrice-générale de la secrétaire-trésorière adjointe et inspectrice municipale.
 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu qu'une augmentation de 2% soit accordée à la directrice générale secrétaire trésorière, Élise Gagnon ainsi qu'à l'adjointe et inspectrice municipale Carolle Bédard pour l'année 2019.
- 2018-12-09 **Salaire des employés de voirie.**
 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que les employés de voirie reçoivent une augmentation de 3\$/heure pour l'année 2019.
- 2018-12-10 **10-Autorisation pour le paiement des factures de décembre.**
 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à rembourser toutes les factures du mois de décembre dès leur réception.
- 2018-12-11 **11-Date pour la présentation des projets suivants : Règlement 2018-05 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019, et du Règlement 2018-06 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2019.**
 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que jeudi le 13 décembre à 19h00, il y aura présentation des deux projets de règlements suivants : Règlement 2018-05 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019, et le Règlement 2018-06 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2019.
- 2018-12-12 **12-Adhésions**
FQM
 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 1091.09\$ relative à l'adhésion pour l'année 2019 à la Fédération Québécoise des Municipalités.
- 2018-12-13 **COMBEQ**
 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 431.16\$ relative à l'adhésion pour l'année 2019, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.
- 2018-12-14 **Québec Municipal**
 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de verser à Québec Municipal la somme de 82.10\$ pour le renouvellement d'adhésion pour l'année 2019.
- 2018-12-15 **13-Projets**
MAMOT. Résolution concernant les coûts réalisés et inscrits pour l'année 2018 dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Programme d'aide à la voirie locale. Volet – Projets particuliers d'amélioration
#Dossier 00026469-1 – 87100(08) – 2018-05-24-25**

- 2018-12-16 ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);
- ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;
- ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;
- POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité d'Authier-Nord approuve les dépenses d'un montant de 18,094.42\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- 2018-12-17 **Rapport final du Projet de la mini-forêt 2018**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'accepter le rapport final des dépenses (393.77\$) tel que présenté par la directrice générale secrétaire-trésorière pour le projet mini-forêt éducative et récréative réalisé à l'été 2018. Le projet n'a pu être réalisé faute de participants. Seulement une partie des lumières prévues au projet ont été achetées.
- 2018-12-18 **Projet Équipements de conditionnement physique**
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de procéder au paiement final de 18,158.63\$ à Body Gym Équipements inc. concernant les achats d'équipements de conditionnement physique. Un acompte de 2000\$ avait été donné le 6 novembre dernier. Ces achats entrent dans la subvention « PNHA » du gouvernement du Canada.

- 2018-12-19 **14-Calendarrier des séances du conseil municipal pour l'année 2019.**
 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu :
- QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019. Ces séances se tiendront le 1^{er} mardi de chaque mois et débiteront à 19h30 :
- | | | |
|-----------------------------------|------------|-------------|
| 1er janvier (remise au 8 janvier) | 5 février | 5 mars |
| 2 avril | 7 mai | 4 juin |
| 2 juillet | 6 août | 3 septembre |
| 1er octobre | 5 novembre | 3 décembre |
- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.
- 2018-12-20 **15-Achats d'équipements de voirie**
 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la municipalité fasse l'achat d'équipements de voirie suivants : une dégeleuse, un compresseur et une génératrice.
- 2018-12-21 **16-Demandes de commandite.**
Élèves de cheminement temporaire CSLA
 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire parvenir un chèque de 60\$ comme commandite aux élèves de cheminement temporaire de la Commission Scolaire du Lac-Abitibi de La Sarre pour un voyage à Gatineau à la fin du mois de juin 2019.
- 2018-12-22 **Comité des Sports et Loisirs d'Authier-Nord**
 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de remettre au Comité des Sports et Loisirs d'Authier-Nord un chèque de 100\$ à l'occasion de la Fête du Père Noël.
- 2018-12-23 **17-Demande d'appui.**
Appui aux Cercles de Fermières du Québec
- CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières du Québec sollicitent l'appui des différentes municipalités du Québec ;
- CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières, par leur bénévolat, soutiennent plusieurs causes locales à travers la province ;
- CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent dans les hôpitaux, les CSSS, à certaines églises et auprès des démunis des milliers d'objets faits par ses membres ;
- CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières distribuent des objets de première nécessité dans les maisons de femmes battues, de soins palliatifs, à Centraide, à la Société du cancer et à la Saint-Vincent-de-Paul, à travers le Québec ;
- CONSIDÉRANT QUE les Cercles de Fermières amassent des fonds pour de nobles causes, dont la Fondation OLO, qui aide les futures mamans dans des milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé, à Mira qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation, ainsi qu'à l'Associated Country Women of the Word (ACWW), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants ;

CONSIDÉRANT QUE plus de 450 municipalités de la province ont appuyé le projet rassembleur des « Tricots graffiti » et que celui-ci a eu des retombées économiques sur toutes les municipalités grâce à la Route des tricots graffiti, qui a permis à plusieurs municipalités de se faire connaître ;

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord appuie les Cercles des Fermières dans leur sollicitation d'aide auprès de d'autres municipalités.

2018-12-24

18-Concours de décorations de Noël.

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la municipalité fasse l'achat de quatre (4) certificats cadeau d'une valeur de 25\$ chacun, chez Canadian Tire. Ces certificats seront remis par tirage parmi toutes les personnes qui auront décoré leurs alentours et donné leurs noms pour les décorations de Noël. Ce tirage au sort se fera le 20 décembre prochain au bureau municipal par la postière.

19-Période de questions.

Aucune question.

20-Questions diverses.

Projet Aménagement d'un quai public avec rampe de mise à l'eau : Le MDDELCC désire des informations supplémentaires relatives au dossier 4121-2018-0068 dans le projet Aménagement d'un quai public avec rampe de mise à l'eau. Les informations ont été acheminées. Également, une demande de compensation était demandée. Le maire a donc rencontré les personnes ciblées pour cette demande et un projet de végétalisation a été monté, en collaboration avec la ville de Macamic, le comité des riverains de Macamic, l'OBVAJ et notre municipalité.

2018-12-25

Appui à l'OBVAJ

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord appuie le « Projet de végétalisation des rives du Lac Macamic », déposé par l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. Ce projet est fait en collaboration avec la ville de Macamic, le comité des riverains de Macamic, l'OBVAJ et la municipalité d'Authier-Nord.

Michelle Lavigne : Le contrat pour l'achat de l'Église sera signé sous peu.

Corporation des Chemins d'hiver : Une entente fut prise entre les contracteurs et la Corporation des Chemins d'hiver pour les trois prochaines années relativement au déneigement des chemins:

2018-2019 : 2225\$/km 2019-2020 : 2300\$/km 2020-2021 : 2375\$/km

Inauguration de la salle à Chazel : Le maire s'est rendu à l'inauguration de la nouvelle salle municipale qui avait lieu le 2 décembre dernier. Celui-ci fait part que c'est très beau.

Arbre et castors dans le Chemin Ceinture du Lac : Monsieur Gérard Plante s'est rendu sur place.

21-Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h20.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.